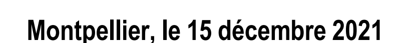


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



VIE INSTITUTIONNELLE

Philippe Augé, réélu Président de l'Université de Montpellier

Le conseil d'administration de l'Université de Montpellier, devenue établissement public expérimental*, s'est réuni ce mercredi 15 décembre 2021. Philippe Augé, Professeur de droit public, a été réélu Président de l'Université de Montpellier, pour un mandat de quatre ans.



Seul candidat à la présidence, Philippe Augé a recueilli 31 voix sur les 36 membres qui composent le Conseil d'administration. En novembre dernier, les listes qui le soutenaient avaient obtenu 11 des 14 sièges des collèges enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs.

Agé de 54 ans, Philippe Augé est professeur de droit public spécialiste en droit fiscal et finances publiques. Elu président de l'Université de Montpellier en 2015, réélu en 2019, il était auparavant président de l'Université Montpellier 1 depuis 2009.

Après avoir porté la fusion de deux universités en 2015 pour créer l'Université de Montpellier, il a œuvré pour que l'Université de Montpellier obtienne la labellisation en tant qu'I-SITE avec le projet « Montpellier Université d'Excellence » avec 15 partenaires présents sur le territoire. Récemment, elle a été labellisée Pôle Universitaire d'Innovation et lauréate de l'appel à projet du Programme d'Investissements d'Avenir « ExcellenceS ».

Lors de cette même séance, Bruno Fabre, Professeur en Sciences de gestion, a été réélu vice-président du Conseil d'administration (31 voix sur 36), fonction qu'il occupait au cours des deux précédents mandats depuis la fusion de 2015. Les autres vice-présidentes et vice-présidents seront élus, sur proposition du Président, au cours de la première quinzaine de janvier 2022.

A propos de l'Université de Montpellier

Forte de ses **16 facultés, écoles ou instituts, et de ses 72 structures de recherche,** l'Université de Montpellier rassemble une vaste communauté de savoirs : sciences, technologies, activités physiques et sportives, médecine, pharmacie, droit, sciences politiques, économie ou encore gestion. Avec plus de **50 000 étudiants** et **4800 personnels**, l'Université de Montpellier figure aujourd'hui parmi les plus grandes universités françaises.

L'UM bénéficie d'une reconnaissance internationale pour l'excellence de sa formation, de sa recherche et de sa capacité d'innovation dans un large éventail de domaines scientifiques liées aux grands enjeux de société, au premier rang desquels la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la santé humaine.... Elle occupe une place de premier plan dans les classements internationaux en se plaçant sur le podium mondial en écologie au classement thématique de Shanghai, dans le top 200 du classement général de Shanghai et comme 1ère université française des universités les plus innovantes au Classement de Reuters.

Université responsable, l'UM est particulièrement engagée sur les questions d'égalité Femmes/Hommes et de lutte contre toutes les formes de discrimination, d'enjeux environnementaux, d'intégrité scientifique ou encore dans les relations sciences-société.

**Décret n° 2021-1207 du 20 septembre 2021 portant création de l'Université de Montpellier et approbation de ses statuts*

Contact presse
Université de Montpellier
Patrick Paris
04 34 43 34 92
patrick.paris@umontpellier.fr